

AIPR ENCADRANT

PUBLIC



TOUTE PERSONNE SALARIÉE DE L'ENTREPRISE DE TRAVAUX INTERVENANT EN PRÉPARATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES TRAVAUX (CHEF DE CHANTIER, CONDUCTEUR DE TRAVAUX).

POUR TOUT CHANTIER DE TRAVAUX, AU MOINS UN SALARIÉ DE L'EXÉCUTANT DE TRAVAUX DOIT ÊTRE IDENTIFIABLE COMME TITULAIRE D'UNE AIPR « ENCADRANT ». CET ENCADRANT DOIT ÊTRE PRÉSENT SUR LE CHANTIER OU ÊTRE EN CAPACITÉ DE S'Y RENDRE DANS LA DEMI-JOURNÉE.

PRÉREQUIS

18 ANS MINIMUM.
SAVOIR LIRE, ÉCRIRE ET COMPTER.
PAS DE CONTRE-INDICATIONS MÉDICALES.

VALIDATION

ATTESTATION DE FORMATION
REMISE À L'ISSUE DE LA FORMATION.



OBJECTIFS

ACQUÉRIR OU METTRE À JOUR SES CONNAISSANCES SUR LA RÉGLEMENTATION DT-DICT, ET LE GUIDE TECHNIQUE.

COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS AU CONTRÔLE DES COMPÉTENCES (EXAMEN AIPR) PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES.

PRÉPARER À L'OBTENTION DE L'EXAMEN POUR VALIDER. LE CONTRÔLE DES COMPÉTENCES (EXAMEN AIPR).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

LA PROPOSITION DE FORMATION EST FAITE DANS LES DIX JOURS OUVRÉS SUIVANT LA DEMANDE DU CLIENT.

LES DATES DE FORMATION PRÉVUES SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE OU INDIQUÉES SUR LE DEVIS.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

LA FORMATION THÉORIQUE SE FAIT EN SALLE GRÂCE À UN SUPPORT VIDÉO-PROJETÉ ET DES LIVRETS "STAGIAIRE".



INSTITUT
NICOLAS
BARRE



PROGRAMME

AIPR OPÉRATEUR

CONNAÎTRE LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :

- POURQUOI UNE AIPR,
- LES DIFFÉRENTS ACTEURS (CONCEPTEUR, ENCADRANTS, OPÉRATEURS) LEURS RÔLES ET RESPONSABILITÉS,
- LES PRINCIPAUX DOCUMENTS.

CONNAÎTRE PLUS PARTICULIÈREMENT LE RÔLE DE L'OPÉRATEUR :

- SITUER SON RÔLE,
- EXPLICITER SA MISSION ET SES RESPONSABILITÉS À SON NIVEAU.

CONNAÎTRE LES PRINCIPAUX TYPES DE RÉSEAUX SOUTERRAINS ET AÉRIENS,

CITER LES RISQUES AFFÉRENTS À CES RÉSEAUX SELON LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES :

- DES ÉNERGIES (LEURS EFFETS, LES RISQUES DIRECTS POUR LES PERSONNES ET LES BIENS, DES EXEMPLES D'ACCIDENTS),
- LES RISQUES À MOYEN ET LONG TERME LIÉS AUX ATTEINTES AUX RÉSEAUX EXISTANTS (INTÉGRÉ, TRACÉ).

SAVOIR UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE,

COMPRENDRE ET RESPECTER :

- SON ENVIRONNEMENT,
- LES MARQUAGES-PIQUETAGES,
- LES SIGNES AVERTISSEURS ET INDICATEURS,

LIRE LE TERRAIN,

COMPRENDRE LES MOYENS DE REPÉRAGE.

IDENTIFIER LES SITUATIONS POTENTIELLEMENT DANGEREUSES OU INATTENDUES ET EN ALERTER SON RESPONSABLE,

SAVOIR APPRÉCIER L'IMPRÉCISION :

- DU POSITIONNEMENT DES OUVRAGES,
- DE LA TECHNIQUE UTILISÉE AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES RÉSEAUX.

MAINTENIR LES RÉSEAUX EXISTANTS (INTÉGRÉ, TRACÉ),

EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT, CONNAÎTRE LES RECOMMANDATIONS APPLICABLES,

APPLIQUER LA RÈGLE DES QUATRE A (ARRÊTER, ALERTER, AMÉNAGER, ACCUEILLIR).

COMPLÉMENT AIPR ENCADRANT

- CONNAÎTRE PLUS PARTICULIÈREMENT LE RÔLE DE L'ENCADRANT :

- SITUER SON RÔLE,
- EXPLICITER SA MISSION ET SES RESPONSABILITÉS À SON NIVEAU.

- RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS LIÉES AUX DIFFÉRENTS RÉSEAUX CITÉS DANS L'ARRÊTÉ PRÉVU À L'ARTICLE R.554-29 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
- VÉRIFIER LA PRÉSENCE DES RÉPONSES AUX DT-DICT ET RESPECTER LES RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES ÉVENTUELLES AU CHANTIER QUI Y FIGURENT,
- LIRE UN PLAN DE RÉSEAU, SITUER LES RÉSEAUX ET LEURS FUSEAUX D'IMPRÉCISION SUR LE SITE, EN PLANIMÉTRIE ET ALTIMÉTRIE À PARTIR DES ÉLÉMENTS DONT ILS DISPOSENT,
- UTILISER ET FAIRE UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE,
- VÉRIFIER LES AUTORISATIONS D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX DU PERSONNEL MIS À DISPOSITION,
- VÉRIFIER L'ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS ET LE MATÉRIEL À DISPOSITION,
- IDENTIFIER LES SITUATIONS POTENTIELLEMENT DANGEREUSES OU INATTENDUES ET EN ALERTER SON RESPONSABLE,
CONNAÎTRE LES RÈGLES D'ARRÊT DE CHANTIER,
- MAINTENIR UN ACCÈS AUX OUVRAGES DE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX, Y COMPRIS DANS LES PÉRIODES D'INTERRUPTION DE TRAVAUX,
- RENSEIGNER UN CONSTAT CONTRADICTOIRE D'ANOMALIE OU DE DOMMAGE,
- CONNAÎTRE LA PRÉPARATION DES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES DE RÉSEAUX (MESURES RELATIVES EN PLANIMÉTRIE ET EN ALTIMÉTRIE).



MODALITÉS D'ÉVALUATION

QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES À L'ISSUE DE LA FORMATION.



INSTITUT
NICOLAS
BARRE

LIEU

INTER/INTRA-ENTREPRISES SUR LE SITE DE L'INSTITUT
OU INTRA-ENTREPRISE SUR LE SITE DE L'ENTREPRISE.

DURÉE

7H

NOMBRE DE STAGIAIRES

GROUPE DE 12 STAGIAIRES MAXIMUM.

TARIF "CATALOGUE"

(NET DE TAXE, L'INSTITUT N'EST PAS ASSUJETTI À LA TVA)
750 € PAR GROUPE DE FORMATION SUR LE SITE
DE L'INSTITUT.
LE TARIF PROPOSÉ SERA INDIQUÉ SUR LE DEVIS.

ACCESSIBILITÉ

LES LOCAUX DE L'INSTITUT SONT ACCESSIBLES
AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

ADAPTATION PÉDAGOGIQUE POSSIBLE POUR
LES PERSONNES HANDICAPÉES, TUTORÉE PAR
LE RÉFÉRENT HANDICAP DE LA STRUCTURE.

CONTACTS

LE SERVICE FORMATION CONTINUE PROPOSE UN
ACCUEIL PHYSIQUE, TÉLÉPHONIQUE ET PAR MAIL :
- DU LUNDI AU VENDREDI
- DE 8H30 À 17H

CETTE FORMATION VOUS
INTÉRESSE ?

CONTACTEZ-NOUS AU
03 20 77 06 07 OU VIA
INSTITUT@NICOLASBARRE.FR

RÉSULTATS
2023/2024

80

STAGIAIRES FORMÉS

93%

DE STAGIAIRES SATISFAITS

60%

DE VALIDATION



INSTITUT
NICOLAS
BARRE